

les circonstances, surtout étant donné que le comité n'a convoqué aucun représentant de ces importantes organisations.

Je ne dirai pas que ces trois organisations soient les seules qui auraient eu des opinions intéressantes et utiles à soumettre au comité. En effet, un grand nombre d'organisations, tant du point de vue pratique que présente le bâtiment, que du point de vue de l'importance du logement dans tout programme public, auraient eu un grand apport à fournir au comité. Toutefois, en ce qui concerne le rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement, il a, sans aucun doute, fait l'objet d'une étude approfondie au comité.

Les opinions sont divisées, comme nous l'avons constaté d'après les témoignages de M. Mansur, quant à l'importance du problème du logement au Canada aujourd'hui. Dans son bulletin du 4 juin, le Bureau fédéral de la statistique, résumant certaines données intéressantes au sujet du logement, recueillies au cours du recensement de 1951, commence ainsi son commentaire:

En juin dernier, les dix provinces du Canada comptaient en tout 3,587,364 logements, dont 3,423,010 étaient occupés; le reste était en construction ou inoccupé pour diverses raisons.

Suit un résumé des données statistiques par province, recueillies au cours du recensement. Je pense qu'il n'est pas injuste de dire que M. Mansur hésitait à donner un chiffre exact au sujet de la pénurie actuelle de logements au Canada. Il a fortement protesté contre l'approximation de cette pénurie que renfermait le rapport que la Commission Curtis d'enquête sur le logement a publié en 1944. A la fin des séances, nous n'avions pas d'estimation précise de cette pénurie. De fait, la situation que décrit M. Mansur comporte certains facteurs qui empêchent, selon lui, de donner une juste idée de la pénurie de logements au Canada en ce moment.

M. Mansur a cependant présenté au comité des chiffres intéressants sur le nombre de nouveaux logements nécessaires à partir de 1946, et sur le nombre d'habitations construites pour satisfaire à ce besoin. Il a estimé qu'en 1946 le nombre d'unités familiales était de 107,500 et le nombre d'habitations nouvelles de 67,194. Autrement dit, il a estimé qu'en 1946 il nous aurait fallu 40,306 logements de plus. En 1947, le nombre estimatif d'unités familiales au Canada était de 75,400 et celui des nouvelles habitations de 79,231. C'est-à-dire qu'en 1947 nous avons construit 3,831 maisons de plus que nous n'avions de familles. En 1948, le nombre de groupes familiaux était estimé à 83,000 et le nombre de logements dont la construction était achevée, de 81,243, soit 1,757 de moins. En 1949,

il a estimé les unités familiales à 77,100 et le nombre de logements à 91,655, soit 14,555 de plus que le nombre de familles. Pour l'année 1950, le nombre des familles était estimé à 73,500 et celui des nouvelles habitations à 91,754, accusant un surplus de 18,254. En 1951, les unités familiales étaient au nombre de 96,500, ce qui constitue une augmentation très notable, la plus importante, je crois, dans l'histoire du pays, à l'exception de celle de l'année 1946. Les nouvelles habitations terminées étaient en 1951 de 84,810, ce qui constitue un déficit de 11,690.

Les totaux prévus par M. Mansur pour la période de six ans sont les suivants: nouveaux foyers, 513,000; nouveaux logements terminés, 495,887, soit, pour la période de six ans, un déficit de 17,113 logements.

Je m'arrête ici, monsieur le président, pour souligner qu'au cours de cette période de six années, alors que la construction d'habitations a atteint sans le moindre doute le rythme le plus élevé de notre histoire, nous avons construit au Canada 17,113 logements familiaux de moins qu'il n'aurait fallu, comme en font foi ces chiffres. Je le souligne, monsieur le président, il s'agit seulement d'une estimation, mais il est possible de la regarder comme l'estimation la plus exacte que nous puissions nous procurer pour cette période.

Cela veut dire qu'au cours de la période de six années, nous n'avons pas tout à fait répondu aux besoins des nouveaux foyers au Canada. On peut donc en déduire que la situation de l'habitation ou le déficit de l'habitation au Canada au 31 décembre 1951, était un peu plus considérable qu'au 31 décembre 1945. Nous n'avons reçu aucun chiffre définitif, comme je l'ai déclaré, sur le déficit de l'habitation au Canada au 31 décembre 1945. Lorsque j'ai soulevé ce point au comité et demandé le rapport sur la situation du logement au Canada, préparé en 1944, par la commission royale Curtis, M. Mansur, qui n'était pas d'accord avec le déficit évalué par la commission royale Curtis, a dit qu'il n'était pas prêt à en accepter les chiffres. Cependant, monsieur le président, rien dans ces chiffres et les autres chiffres dont nous disposons, ne dément que la situation de l'habitation au Canada constitue toujours un problème sérieux et que le déficit reste considérable.

Ce disant, je tiens compte des points soulevés par M. Mansur selon qui, vu certains faits sur lesquels je reviendrai tout à l'heure, d'autres éléments entrent désormais en ligne de compte dans le calcul de la demande effective de logements. Il attribue en effet la diminution de cette demande à certains facteurs d'ordre économique. Il entend par là, en somme, que certaines personnes ont besoin